



# CS VIENNE JUDO

BP 271 – 38202 VIENNE CEDEX

☎ 04 74 78 10 61

🌐 judovienne38.com

📷 Instagram : @csviennejudo

Objet :  
Proposition de remboursement

Vienne,  
Le 14 juin 2021

Chers parents, chers judokas,

Nous avons vécu une saison marquée par les suspensions de cours imposées par la crise sanitaire :

- Confinement pour tous du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre 2020.
  - Pour les mineurs, reprise du judo « sans contact » en intérieur du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 (les cours ont été maintenus pendant les vacances de Noël) puis à nouveau arrêt des cours de judo du 15 janvier au 19 mai 2021.
- Pour les majeurs, pas de reprise du judo/jujitsu depuis le 1<sup>er</sup> confinement jusqu'au 9 juin..

Quand cela était possible, le club a mis en place des séances en extérieur pour tous au stade Etcheberry :

- depuis le 24 janvier 2021, préparation physique tous les dimanches pour les 14 ans et plus (dont les adultes)
- depuis le 22 février, 1 cours par semaine pour les enfants les mercredis et samedis avec des séances pendant les vacances d'avril de 14 h 15 à 17 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Les cours de judo ont repris le 19 mai pour les mineurs et le 9 juin pour les majeurs et continueront jusqu'au 16 juillet (avec cours groupés à Vienne du 5 au 16 juillet).

Nous remercions les familles qui ont proposé de faire don de leur cotisation au club.

Cependant, nous comprenons que certains d'entre vous, pour diverses raisons, souhaitent un remboursement partiel au prorata des périodes d'activité Judo pratiquées (hors licence de 40 euros réglée par le club à la fédération et non remboursable). Les activités mises en place au stade Etcheberry sont quant à elles offertes par le club.

Si vous souhaitez bénéficier d'un remboursement, merci de vous faire connaître en nous renvoyant le coupon-réponse ci-dessous **AVANT LE 30 JUIN (accompagné d'un RIB pour un virement bancaire)** de préférence par courrier à l'adresse de notre boîte postale ou par mail.

Cette offre ne concerne que les adhérents à jour de leur cotisation. Les familles ayant bénéficiées d'une prise en charge de la CAF ou du Conseil Général ne pourront prétendre qu'à un avoir.

Vous remerciant par avance,

Bien sportivement,

Les dirigeants

---

A renvoyer de préférence à notre adresse postale, CS VIENNE JUDO – BP 271 – 38202 VIENNE CEDEX, ou par mail.

## **Nom et Prénom du judoka (ou jujitsuka) :**

### **Souhaite le remboursement de 80 euros (cochez votre choix) – offre pour les judokas mineurs**

- sous forme d'avoir déduit la saison prochaine lors de la réinscription
- par virement (joindre un RIB)

### **Souhaite le remboursement de 100 euros (cochez votre choix) – offre pour les majeurs**

- sous forme d'avoir déduit la saison prochaine lors de la réinscription
- par virement (joindre un RIB)

### **Ne souhaite pas de remboursement**

Date et signature